

Objet : Re: Opération 20/24, rue Basfroi PARIS XIème

De : basfroi22@yahoo.fr (basfroi22@yahoo.fr)

À : monique.fleuryrobinet@parishabitat.fr;

Cci : basfroi22@yahoo.fr;

Date : Mercredi 19 février 2014 13h55

Bonjour Madame,

Nous vous remercions pour l'ensemble des réponses faites par Paris Habitat au sujet des travaux prévus pour la réhabilitation du 22 rue Basfroi Paris 11ème.

Nous sommes heureux que vous ayez pu obtenir de la part de la Préfecture de Police, la dérogation qui vous permettra de conserver l'escalier.

Nous attirons l'attention de Paris Habitat sur le fait qu'il serait souhaitable de se rapprocher de la DRAC pour d'éventuelles fouilles de l'intérieur du puits, des niveaux en sous-sol et de l'éventuel dépotoir de poteries sur le terrain.

Nous ne pouvons que regretter que Paris Habitat s'obstine à vouloir élargir des portes palières dans un bâtiment qui ne permet pas l'accès aux personnes à mobilité réduite puisque l'accès aux appartements se fera sans ascenseur.

A quoi cela sert-il d'agrandir la largeur des portes palières ?

Vous serait-il possible d'obtenir une dérogation complémentaire de la part de la Préfecture de Police pour conserver la largeur actuelle des portes palières ?

Nous espérons que vous pourrez nous tenir au courant de vos futures démarches pour éviter une sorte de façadisme intérieur aux motifs des normes.

Bien cordialement,

Olivier Dortu

Comité de sauvegarde du 22 rue Basfroi

Tel. : 06 61 38 37 28